

Été 2025

le Lien

#113

BULLETIN MUNICIPAL



Agenda 2025

Rejoignez la Fête des Fontenils le 7 Septembre !
Les Associations de Tavers & Lestiu s'associent.

Sommaire

le Lien #113

Dans un contexte mondial compliqué, notre commune doit faire face aux besoins des habitants avec des dotations financières de l'état toujours de tendance baissière, elle doit également mener une politique de réduction des dépenses notamment énergétiques, maintenir une attractivité pour l'accueil de nouveaux arrivants et veiller à maintenir les effectifs de l'école. Tout cela ressemble à la quadrature du cercle et rend les actions compliquées car la construction est en berne, les banques frileuses et les lotisseurs ne parviennent pas à commercialiser les terrains viabilisés.

En début d'année nous avons été sollicités par une entreprise de travaux public qui travaille pour le compte de RTE (Réseau Transport Electricité) qui a demandé une dérogation de tonnage pour emprunter la route de Josnes avec des camions de fort tonnage. Il faut bien que les travaux nécessaires puissent se faire et la dérogation leur a été accordée sachant par ailleurs qu'ils ont été prévenus de l'inadéquation de la voirie vis-à-vis de leur usage et qu'inévitablement la chaussée allait être fortement dégradée. Bien évidemment c'est ce qui s'est produit très rapidement après le début des travaux mais j'ai aujourd'hui un engagement écrit de la part de RTE sur la remise en état de la chaussée à l'issue des travaux. (1^{er} semestre 2026)

L'aménagement de sécurité de l'avenue Jules Lemaitre a fait l'objet d'une concertation avec les riverains et toute la population qui le souhaitait. Le dispositif expérimental à base d'écluses actuellement en place n'étant pas à la hauteur de l'attendu notamment pour favoriser le respect des stop, de nouvelles propositions ont été évoquées, dont l'une comprenant la mise en place de plateaux ralentisseurs à plusieurs intersections sur l'avenue. C'est donc cette solution qui sera mise en œuvre sur l'intersection des Chèvres et de la rue du grand Clos dès le second semestre 2025 avec une deuxième phase en 2026.

Des exercices ont été faits par la préfecture du Loiret et du Loir et Cher respectivement au niveau du risque inondation et du risque incident nucléaire et il s'avère que nous ne disposons pas de dispositif d'alerte de la population en cas de déclenchement de la cellule de crise. Afin de satisfaire à la législation la commune va se



▪ Le mot du Maire	02 - 03
▪ Compte-rendu	04 - 05
▪ Budget	06 - 07
▪ Travaux & Voiries	08 - 09
▪ Service alerte	10
▪ Jeunesse	11 - 15
▪ Les pompiers	16
▪ CCTVL information	17
▪ C.L.I.C	18
▪ ALBATRE	19
▪ CEN	20 - 21
▪ Éleveuse	22
▪ Le Rucher	23
▪ Événements passés	24 - 25
▪ Agenda	26 - 27
▪ Les Associations	29 - 51
▪ Culture	52
▪ Annonces	53 - 55



doter d'un système d'alerte à la population qui vous informera en temps réel d'un risque avéré soit par appel téléphonique soit par envoi d'un SMS. Pour que l'alerte puisse être transmise à un maximum d'habitants vous serez sollicités pour vous inscrire à travers l'utilisation d'un QR code ou d'un formulaire d'inscription. Je vous remercie par avance de le faire car il s'agit bien d'un outil pour assurer la sécurité des personnes qui n'a aucun autre objectif tel que le démarchage pour lequel nous sommes tous fortement ennuyés. Vos coordonnées seront exclusivement réservées à cet usage avec une garantie de non-diffusion du fichier.

L'usine de méthanisation de Mer prend de l'essor, l'enquête publique débutera le 10 juin pour une durée d'un mois avec notamment le sujet de l'implantation de stockage de digestat qui concerne directement notre commune puisqu'un des sites se situe route de Lestiou. J'invite toutes les personnes concernées à déposer leur avis sur le registre en Mairie de Mer. La commune aura également un avis à formuler qui prendra en compte la position des riverains concernés mais également le trafic routier induit sur nos rues qui ne sont pas dimensionnées pour des transports de fort tonnage.

La loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021 prévoit, outre les aspects liés à la sobriété énergétique des bâtiments, une diminution drastique de la consommation foncière qui devrait arriver à un niveau de zéro artificialisation nette en 2050 avec un objectif de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestier à l'horizon 2030. Cet objectif a déjà été pris en compte dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui comprend notre communauté de communes et doit être maintenant décliné dans le PLUi. Il est suivi de très près par les services de l'État, Chambre d'agriculture, Direction Départementale du Territoire... L'impact pour les communes est non négligeable car cela amène inévitablement à déclasser des terrains constructibles et à les reclasser en zone naturelle ou agricole, situation extrêmement compliquée à gérer pour toutes les communes car l'écart est significatif entre les surfaces du PLU actuel et la cible du PLUi. Bien évidemment les modifications se font prioritairement sur des zones de projet (zones d'activités, lotissements...) mais aussi sur quelques terrains privés en limite actuelle des zones naturelles ou agricoles. Si toutefois vous souhaitez plus d'information vous pouvez vous renseigner en mairie sachant par ailleurs qu'une enquête publique aura lieu courant du premier semestre 2026.

L'été est enfin là, et je voulais vous adresser mes pensées les plus chaleureuses pour cette belle saison. Que ces vacances soient pour vous l'occasion de vous ressourcer, de profiter des petits bonheurs simples, et de partager des moments précieux avec ceux qui vous sont chers. Que la douceur de l'été vous accompagne tout au long de cette période, et que vous reveniez avec le cœur léger et plein d'énergie.

Je vous souhaite à toutes et tous un été rempli de joie, de soleil et de bonheur.

Profitez-en pleinement, prenez soin de vous et à très bientôt.

Bien chaleureusement,

Jean-Paul Antoine



Décisions et Développements

RÉUNION DU 07 DÉCEMBRE 2024

- 65-2024.....Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 66-2024..... Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « En Scène » pour le spectacle du 23 mars 2025.
- 67-2024..... Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « En Scène » pour le spectacle du 07 septembre 2025.
- 68-2024..... Mise en place de nouvelles redevances eau.
- 69-2024..... Autorisation au Maire de signer la convention de vente d'eau potable par la ville de Beaugency.
- 70-2024..... Validation du livret d'accueil pour le personnel de l'école et du centre de loisirs.
- 71-2024..... Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57 pour 2025.
- 72-2024..... Engagement des dépenses avant le vote du budget eau.
- 73-2024..... Engagement des dépenses avant le vote du budget commune.
- 74-2024..... Demande de subvention DETR pour les travaux de la salle du patrimoine.
- 75-2024..... Élection des membres représentant à la Commission Local d'Information auprès du Centre Nucléaire de Saint-Laurent-Nouan (CLI).
- 76-2024..... Demande de subvention au Conseil départemental pour l'aménagement de la future salle du patrimoine.
- 77-2024..... Demande de Fonds de concours à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire pour l'aménagement de la salle du patrimoine.

RÉUNION DU 10 JANVIER 2025

- 01-2025..... Demande de subvention DETR pour les travaux de la salle du patrimoine.
- 02-2025..... Demande de subvention au Conseil départemental pour l'aménagement de voirie.
- 03-2025..... Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement.

RÉUNION DU 1^{er} MARS 2025

- 04-2025.....Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 05-2025..... Modifications des statuts de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.
- 06-2025..... Demande de subvention de clubs sportifs ou de sportifs.

- 07-2025..... Organisation du festival des Eaux Bleues.
- 08-2025..... Autorisation au Maire de signer la convention portant sur la refacturation des séances d'analyse de la pratique professionnelle.
- 09-2025..... Rapport quinquennal des attributions de compensation 2017-2023.
- 10-2025..... Autorisation au Maire de signer la convention pour la fourniture des relevés d'index des compteurs du service d'eau potable de la commune.

RÉUNION DU 29 MARS 2025

- 11-2025.....Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 12-2025.....Compte Financier Unique du budget principal.
- 13-2025..... Compte Financier Unique du budget eau.
- 14-2025..... Affectation de résultat du budget principal.
- 15-2025..... Affectation de résultat du budget eau.
- 16-2025..... Vote des 3 taxes.
- 17-2025..... Subventions aux associations 2025.
- 18-2025..... Vote du budget commune 2025.
- 19-2025..... Vote du budget eau 2025.
- 20-2025..... Création d'un poste non permanent d'adjoint technique pour renforcer le service technique.

RÉUNION DU 26 AVRIL 2025

- 21-2025.....Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire.
- 22-2025..... Adoption du règlement du cimetière et r »vision des tarifs.
- 23-2025..... Autorisation d'ester en justice.
- 24-2025..... Demande de subvention exceptionnelle.
- 25-2025..... Autorisation au Maire de signer les conventions d'objectifs et de financements pour l'ALSH avec la CAF.
- 26-2025..... Cession de parcelles à la commune.
- 27-2025..... Participation FUL/FAJ.
- 28-2025..... Convention d'occupation temporaire d'installation d'un rucher.
- 29-2025..... Convention de groupement de commande pour l'achat d'arceaux vélos – autorisation au Maire de signer la convention.

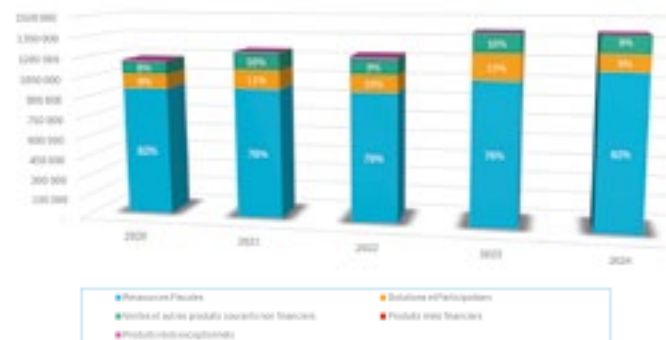


Finances Communales

Cette année, nous vous présentons les évolutions sur les cinq dernières années. Cette présentation offre une meilleure visibilité de la santé financière de la commune, avec une évolution pour chacun des paramètres, permettant de mieux apprécier les résultats de la gestion communale. Comme vous pourrez le constater, celle-ci ne pose aucun problème, bien qu'une

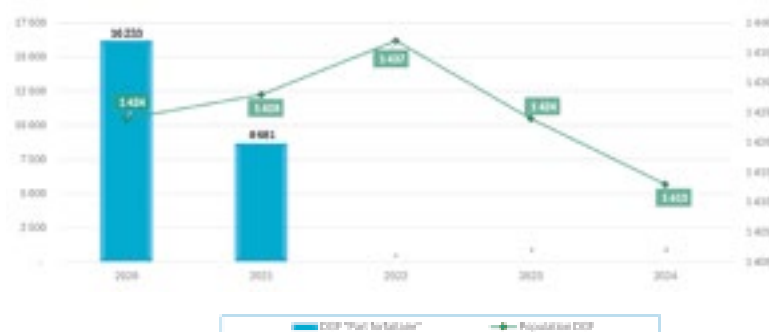
vigilance particulière soit requise concernant la DGF, qui - comme vous le verrez - a fortement diminué, au point de ne plus inclure de part forfaitaire dans son calcul. Elle reste néanmoins stable en 2025, bien que sur un niveau bas.

Structure et évolution des recettes de fonctionnement (en €)



Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement des impôts, à hauteur de 82 % en 2024, afin de pallier la diminution constante - jusqu'à la disparition totale - de la part forfaitaire de la DGF pour la commune de Tavers.

Évolution de la DGF «Part forfaitaire» et de la population DGF (en €)



Le point de vigilance : la DGF

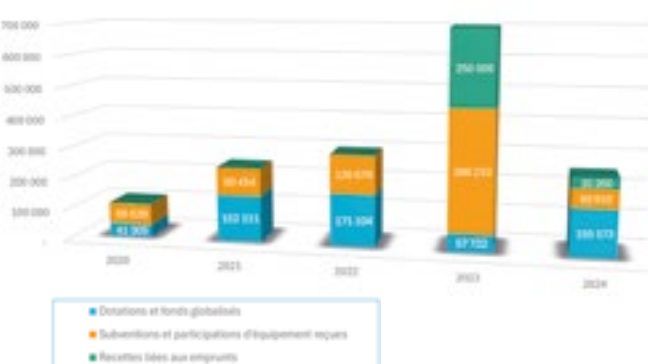
La gestion communale, prudente mais ambitieuse, a permis de réaliser deux grands projets : l'ouverture du commerce de proximité et la Maison ligérienne de l'image, avec une acquisition intégrée au patrimoine communal et deux bâtiments entièrement requalifiés. Il faut noter que tous les projets, même les plus modestes, ont fait l'objet

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement (en €)



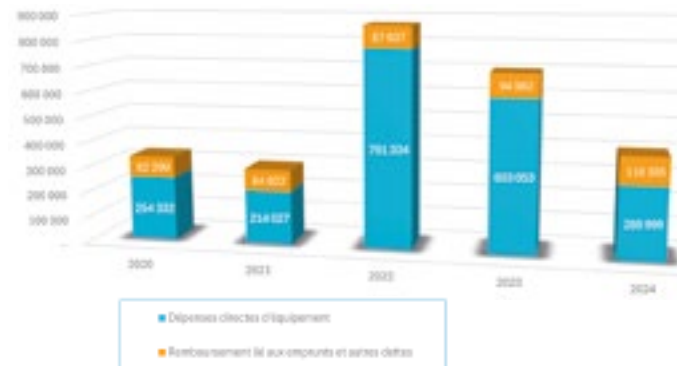
En parallèle, les charges de fonctionnement sont maîtrisées et restent quasi constantes depuis 2020. Les charges de personnel ont augmenté en lien avec les agents en longue maladie et les arrêts de travail.

Évolution des principales recettes d'investissement (en €)



de subventions en provenance de la Préfecture, de la Région et du Conseil départemental, et qu'il est aujourd'hui indispensable de les défendre en personne à tous les niveaux. Un nouvel emprunt de 250 K€ a été contracté en 2023 pour reconstituer la trésorerie, à un moment où les taux d'intérêt étaient bas, sachant que l'emprunt de l'école arrivera à échéance en 2026.

Évolution des principales dépenses d'investissement (en €)



La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement, utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, etc.). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisations) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

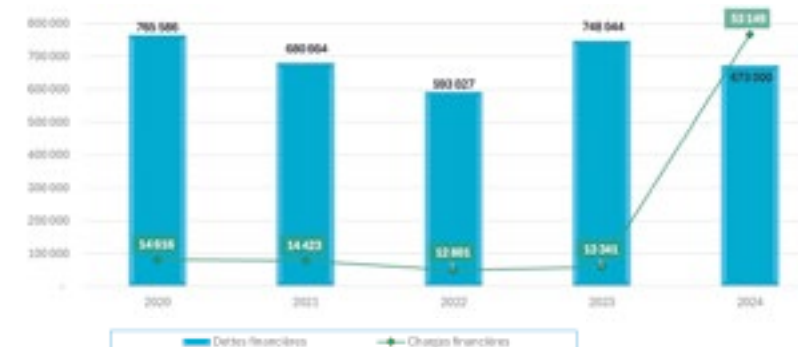
Évolution de la CAF nette (en €)



La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent de fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle constitue le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est l'une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la commune à dégager, au niveau de son fonctionnement, des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Évolution des dettes et des charges financières (en €)



On peut constater que, malgré la souscription d'un nouvel emprunt en 2023, l'endettement de la commune

reste inférieur à celui de 2019. En revanche, les charges financières ont, bien évidemment, augmenté.

jean-paul Antoine



Voirie



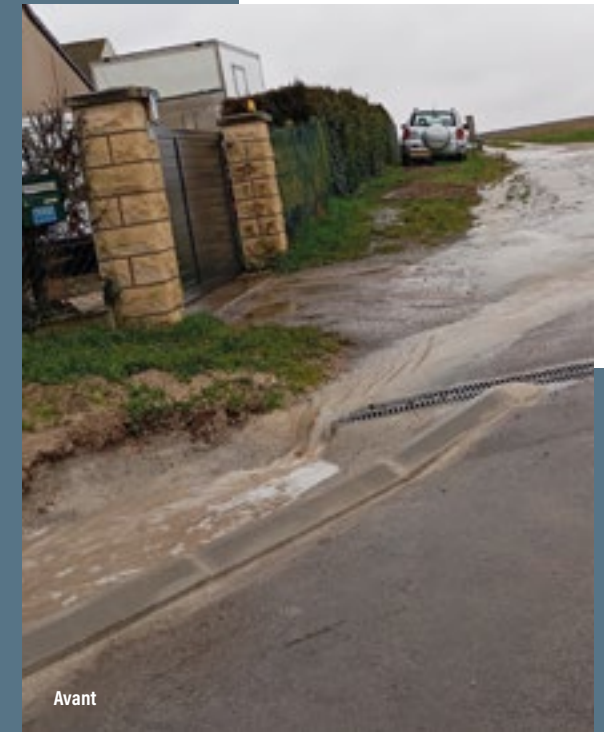
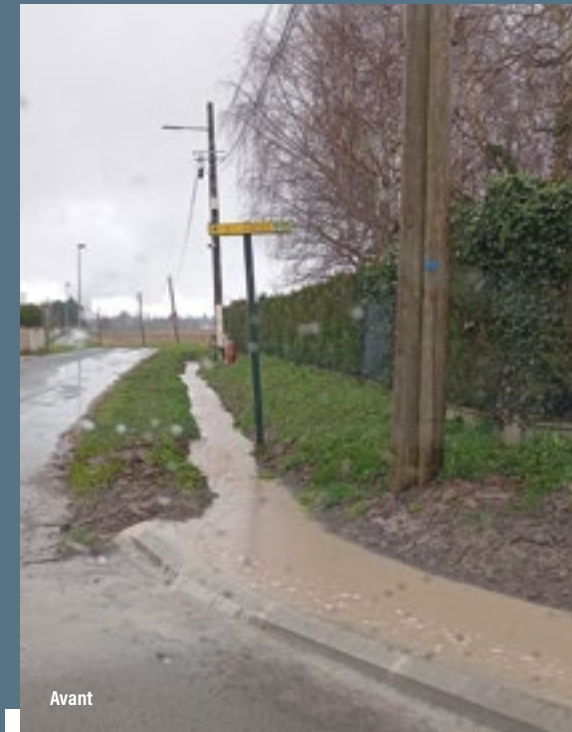
Comme chaque année nous prévoyons des travaux d'aménagement et/ou de sécurité grâce au concours du Conseil Départemental qui nous verse une subvention dans l'enveloppe consacrée aux communes. En 2024 cela a permis de refaire intégralement la rue à droite avant le pont de la RD2152 sur le Lien qui monte vers la voie SNCF et qui était dans un triste état suite entre autres à la réalisation de l'extension du réseau d'assainissement. Dans ce même cadre et à la suite de la demande du réseau de transport Remi il a été réalisé les deux plateformes d'arrêt de bus de la RD2152 avec un marquage au sol conforme à la réglementation.

Cette année et face aux incivilités routières et aux nombreuses demandes il sera réalisé une modification des aménagements existants afin, d'une part de réduire la vitesse excessive et d'autre part de faire en sorte que les stops ne soient plus grillés par de nombreux véhicules. Il s'agit là d'un comportement irresponsable mais de plus en plus fréquent qui met en danger les autres automobilistes et il est regrettable de devoir faire des

dépenses sur un tel sujet mais c'est ainsi et ces problèmes se produisent bien évidemment dans les autres rues de notre commune y compris sur la RD2152. Ces nouvelles dispositions pourront être mises en œuvre par la suite sur d'autres rues qui présentent le même problème d'incivilité.

Pour ce qui concerne la RD2152, trois passages piétons vont être matérialisés afin de permettre aux piétons de passer de la voie partagée aux commerces de la zone ou à l'arrêt de bus. Compte tenu de la dangerosité du secteur et au-delà de la signalétique obligatoire et réglementaire ces passages piétons seront équipés de flashes blancs pour alerter les automobilistes.

Une campagne de réfections des trous dans les différentes chaussées de la commune est également prévue afin d'éviter l'aggravation des dégradations sachant qu'une telle opération coûte environ 20K€ et que malheureusement il n'est pas possible de refaire des rues entières compte tenu de la charge financière induite.



Reprise des écoulements d'eau qui proviennent des champs sur la route de Lestiu.



Présentation du service d'alerte à la population

La Mairie de Tavers s'est dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes). Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

Vous avez été inscrit automatiquement si vous habitez à Tavers et que vous êtes présent dans l'annuaire public universel.

Vous êtes absent de l'annuaire public universel ou vous travaillez à Tavers sans y résider, et vous souhaitez être alerté ?

Dans ce cas, flashez le QR code ci-dessous et remplissez le formulaire « S'inscrire aux alertes » pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin qu'il puisse être contacté personnellement.



SCANNEZ CE QR CODE POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIA LE SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE DE TAVERS.

....

Vous pouvez également vous inscrire en passant par le site internet de la mairie de Tavers, ou en remplissant le formulaire papier ci-joint, à retourner en mairie.

En cas d'alerte, la Mairie de Tavers adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile), d'adresse de courriel ou d'adresse postale (déménagement), il vous faudra contacter la Mairie de Tavers pour vous désinscrire, puis vous pourrez vous inscrire à nouveau au service en remplissant le formulaire.

NOUVEAUTÉ 2025

L'Espace Famille iNoé est une plateforme en ligne conçue pour faciliter la gestion des inscriptions et des activités périscolaires de vos enfants. Grâce à cet outil, vous pouvez gérer les informations de votre famille, compléter les dossiers de vos enfants, déposer des documents administratifs, inscrire vos enfants aux activités, et accéder à vos factures.



Première connexion

Après avoir fourni une adresse mail au secrétariat de votre structure, vous recevrez un e-mail contenant un lien d'activation pour créer votre mot de passe. Suivez les instructions fournies pour configurer votre accès.

..... Connexion ultérieure

Une fois votre compte activé, vous pouvez accéder à l'Espace Famille via le lien fourni par votre structure. Il est recommandé d'enregistrer ce lien dans vos favoris pour un accès rapide.

Fonctionnalités principales

- **Gestion des informations familiales** : Mettez à jour les informations concernant le responsable légal et les enfants. Assurez-vous que tous les champs obligatoires sont remplis et enregistrez les modifications avant la rentrée de septembre 2025-2026
- **Entourage familial** : Ajoutez les personnes autorisées à récupérer vos enfants (parents, grands-parents, etc.). Cette liste doit être validée par votre structure.
- **Inscriptions et réservations** : Inscrivez vos enfants aux activités périscolaires, aux centres de loisirs, ou à la restauration scolaire pour toute l'année. Les réservations peuvent être effectuées en fonction des disponibilités et des délais de prévenance définis par votre structure.
- **Pour la restauration scolaire** en cas d'absence prévenir avant 9h au 02.38.46.44.42.
- **Documents à fournir obligatoirement** : Intégrer les documents requis (attestation d'assurance, carnet de vaccination, photo.) directement sur la plateforme. Certains documents peuvent être obligatoires pour finaliser une inscription.
- **Documents à conserver** : Le règlement unique, le projet pédagogique et le tableau des dates d'inscription.
- **Factures** : Consultez vos factures. L'Espace Famille permet de visualiser les factures en attente de paiement et celles déjà réglées.



Assistance

Une fois votre compte activé, vous pouvez accéder à l'Espace Famille via le lien fourni par votre structure. Il est recommandé d'enregistrer ce lien dans vos favoris pour un accès rapide.

Informations pour la Rentrée 2025



INFORMATIONS :

POUR LES MERCREDIS

L'accueil de loisirs est ouvert :

- A la journée de 9h00 à 17h00 (arrivée échelonnée jusqu'à 9h30)
- A la ½ journée (ouverture des portes entre 13h et 14h) :
 - ✓ De 9h00 à 13h00
 - ✓ De 13h00 à 17h00
- Un « péricentre » est proposé :
 - ✓ De 7h30 à 9h00
 - ✓ De 17h00 à 18h30

Repas :

- ✓ Repas fourni par la cantine.

Inscription/ Désinscription :

- ✓ Sur le portail famille selon les places disponibles
- ✓ Aucune désinscription ne sera acceptée à partir du lundi 11h45 pour le mercredi suivant.

Le goûter :

- Le goûter est à apporter par les familles dans un sac à dos
- ✓ le goûter doit être dans une boîte avec une gourde...

Dortoir PS :

- ✓ La sieste se fera dans le dortoir de l'école, vous n'avez rien à apporter
- ✓ Doudou+ tétine

Temps calme MS, GS :

Apporter un coussin + doudou pour les enfants qui souhaitent se reposer

*Toute ½ journée commencée sera due.
Base de référence des QF au 1^{er} septembre.

INFORMATIONS

POUR LES VACANCES

L'accueil de loisirs est ouvert :

- A la journée de 9h00 à 17h00 (arrivée échelonnée jusqu'à 9h30)
- Un « péricentre » est proposé :
 - ✓ De 7h30 à 9h00
 - ✓ De 17h00 à 18h30

Repas :

- ✓ Repas fourni par la cantine, adapté selon les régimes alimentaires

Inscription :

- ✓ Sur le portail famille
- ✓ A la semaine obligatoire
- ✓ Les inscriptions doivent être faites selon les dates fournies en début d'année

Le goûter :

- Le goûter est à apporter par les familles dans un sac à dos
- ✓ le goûter doit être dans une boîte avec une gourde...

Dortoir PS :

- ✓ La sieste se fera dans le dortoir de l'école, vous n'avez rien à apporter
- ✓ doudou+ tétine

Temps calme MS, GS :

Apporter un coussin + doudou pour les enfants qui souhaitent se reposer

*Toute ½ journée commencée sera due.
Base de référence des QF au 1^{er} septembre.



INFORMATIONS

POUR LE PERICENTRE

MATIN ET SOIR

L'accueil de loisirs est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- ✓ De 7h30 à 8h35
- ✓ De 16h00 à 18h30

Inscription :

- ✓ Sur le portail famille

Réservations :

- ✓ Sur le portail famille selon vos besoins.

Le goûter :

- Le goûter est à apporter par les familles dans un sac à dos
- ✓ le goûter dans une boîte et une gourde...



*Base de référence des QF au 1^{er} septembre

COMMUNICATION

Audrey : 07.80.41.95.96
Cassandra : 07.80.41.95.95
tavers.loisirs@tavers.fr ou par le biais du portail famille
Web : www.tavers.fr
Facebook : Les Griottins
Panneau Pocket : Accueil loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS
« LES GRIOTTINS »
1, rue Abel Adam
45190 TAVERS

Les manifestations 2025

CARNAVAL : Cet événement festif a rassemblé les habitants autour de défilés costumés, deux chars décorés nommés WALI et EVE, ainsi que d'animations musicales.

Un goûter a été proposé dans la cour de l'école pour clôturer cette belle journée.

Un grand merci aux familles pour la préparation des gâteaux, aux élus pour leur aide à la sécurité, et à M. Durindel pour avoir conduit le char pendant le défilé.

PÂQUES : La municipalité a proposé une animation le lundi 21 avril à la Ceresaie, de 10h00 à 12h00.

Les animatrices ont organisé un jeu de Memory pour les

plus grands et les familles, et une chasse aux œufs pour les plus petits.

KERMESSE 2025 : Elle aura lieu le vendredi 27 juin 2025. Les animatrices proposeront des jeux variés, ainsi que le traditionnel atelier maquillage.

TÉLÉTHON 2025 : Les enfants fabriqueront des objets qui seront vendus la semaine du lundi 1^{er} au vendredi 5 décembre 2025, au profit du Téléthon.

MARCHÉ DE NOËL : À l'occasion du Marché de Noël, les animatrices proposeront des animations et/ou la vente d'objets réalisés par les enfants.



Nouvelle organisation de la restauration scolaire à Tavers

Depuis le 1^{er} janvier, les repas servis aux enfants de l'école de Tavers sont assurés par le prestataire API.

Les menus scolaires sont consultables directement en ligne.

Autre nouveauté cette année : les enfants fréquentant le centre de loisirs les mercredis bénéficient également

des repas préparés par API, y compris les jours de pique-nique.

Les menus du centre de loisirs sont aussi accessibles en ligne.

Tous ces liens sont également disponibles sur l'application Panneau Pocket de l'accueil de loisirs.



Les sorties de l'Accueil et de Loisirs

Depuis le mois de janvier, les sorties organisées rythment la vie du centre.

Au programme :

- Sortie à la piscine de Beaugency.
- Spectacle *La Bande à Boubou* à Beaugency.

- Escalade à Vertical'Art à Saint-Jean-de-la-Ruelle.
- Séance cinéma à Blois.
- Médiathèque de Beaugency.



Projet Vacances d'Hiver

Le thème était « Être acteur de ses vacances ».

Les enfants ont pu choisir leurs activités librement grâce à un aménagement spécifique des salles favorisant l'autonomie :

Salle Arcade : jeux en bois

Salle Détente : ambiance cosy avec luminaires

Salle Créative : peinture, dessin

Salle Artistique : espace musique



Le thème de ces vacances était « La Ressourcerie Créative ».

Objectif : ouvrir une mini Ressourcerie un soir après le centre.

Durant la semaine, les enfants ont pu gagner des points en :

- Apportant des objets inutilisés
- Participant à la vie du centre
- Réalisant des actions citoyennes (stop-pub, ramassage de déchets, goûter zéro déchet, etc.)
- Répondant au questionnaire suite à la visite des ateliers LigéteRiens à Tavers
- Bien d'autres actions ont aussi été valorisées

Le jeudi soir, les enfants ont pu échanger leurs points contre des objets de la ressourcerie... ou contre des gâteaux pour les plus gourmands !



Projet Vacances de Printemps

Une journée pas comme les autres

Un mercredi après-midi, les enfants de l'accueil de loisirs ont eu le plaisir d'accueillir un groupe d'adultes de l'Établissement d'Accueil Médicalisé (E.A.M) La Clairière de Fleury-les-Aubrais.

La rencontre s'est déroulée à la salle culturelle de La Cerisaie. Au programme : un repas partagé dans la convivialité, l'essai d'un fauteuil roulant pour mieux comprendre le quotidien des personnes en situation de handicap, des jeux coopératifs, la découverte de nos jeux de société, et pour clôturer cette belle journée, un quizz autour du handicap.

Un moment riche en échanges, en sourires et en découvertes !



Les intervenants

Sur le thème de la musique, deux intervenants sont venus faire découvrir aux enfants une belle variété d'instruments.

Un grand merci à M. Lacoua et M. Thomas pour leur intervention et leur sensibilisation musicale très appréciée par les enfants et l'équipe d'animation.



EN BREF :

VISITE DE LA RESSOURCERIE DE TAVERS : les ateliers LigéteRiens

Une Ressourcerie est un acteur clé du réemploi, de la réduction des déchets et de la revalorisation des objets. En la visitant, tu vois concrètement comment on peut donner une seconde vie à ce qui allait devenir un déchet.

Le SMIRTOM est également intervenu pour une sensibilisation au tri.

Deux composteurs ont été offerts et seront installés dans la cour de l'école. Un tableau de suivi sera mis en place pour que les enfants deviennent acteurs du recyclage pendant la pause méridienne.

Actions à venir :

- Remettre en fonction le composteur
- Installer une poubelle jaune dans la cantine
- Réutiliser l'eau pour l'arrosage des plantes et arbres du centre

INTERCENTRE AVEC VILLORCEAU

« Les enfants de l'accueil de loisirs de Tavers et de Villorceau se sont donné rendez-vous un mercredi après-midi afin de partager un moment convivial autour d'un spectacle. »



MOMENTS PARTAGÉS

MARE :

Un canard et une cane ont trouvé refuge à la mare pendant quelques semaines. Pour leur santé, évitez de leur donner du pain. Le pain nuit à leur digestion et pollue leur habitat.

Merci de respecter leur bien-être naturel.

PAIN INTERDIT



Les Sapeurs-Pompiers de Tavers Recrutent



Les sapeurs-pompiers volontaires sont des femmes et des hommes engagés, issus de tous horizons, qui ont fait le choix de consacrer une partie de leur temps au service de la collectivité. Tout en exerçant une activité professionnelle, en poursuivant des études ou en menant une vie de famille, ils répondent à un appel fondamental : celui de venir en aide à autrui. En parallèle de leur quotidien, ils s'investissent pleinement dans cette mission citoyenne avec courage et abnégation. Leur engagement les conduit à se rendre disponibles selon des créneaux définis, de jour comme de nuit, en semaine

comme le week-end. À tout moment, ils peuvent être mobilisés pour intervenir sur un incendie, un accident, un secours à personne ou toute autre situation d'urgence.

Formés, entraînés, et animés par un fort esprit d'équipe, les sapeurs-pompiers volontaires incarnent les valeurs de solidarité, de proximité et de dévouement. Grâce à eux, le maillage territorial en matière de secours est renforcé, notamment dans les zones rurales ou peu denses. Leur présence est donc essentielle au bon fonctionnement du service public de secours et de sécurité.

Rejoignez nous !



Pour rejoindre nos rangs ou pour toute autre information complémentaire, contacter le **Lieutenant Vianny PILON** à l'adresse suivante : vianny.pilon@sdis45.fr

Les pompiers de Tavers



La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire lance son application d'information « Mes déchets CCTVL » pour bien trier et gérer ses déchets !

Lundi 3 février 2025

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire lance officiellement en 2025, l'application « Mes déchets CCTVL » visant à faciliter et optimiser le tri des déchets sur son territoire.

Dans le cadre de son engagement pour une meilleure gestion des déchets sur son territoire, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a développé une nouvelle application en partenariat avec Véolia : « Mes déchets CCTVL ». Elle vise à faciliter l'accès à l'information pour les habitants en leur offrant une multitude de fonctionnalités pratiques au quotidien dans leurs démarches de tri et de recyclage.

En fonction de l'adresse renseignée, le planning de collecte sera personnalisé. L'application indiquera la position et la disponibilité des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore.

En activant les notifications de cette application, les usagers recevront une notification la veille de la collecte pour sortir leur poubelle, mais également lors d'incident ou de changement de collecte, lors des fermetures exceptionnelles des déchèteries...

Véritable outil d'information, l'application permet de trouver rapidement un point d'apport volontaire (ordures ménagères, emballages ménagers, verre et papier), de trouver des informations sur le compostage, la ressourcerie Les ateliers LigéRiens ou encore sur les consignes de tri des déchèteries du territoire.

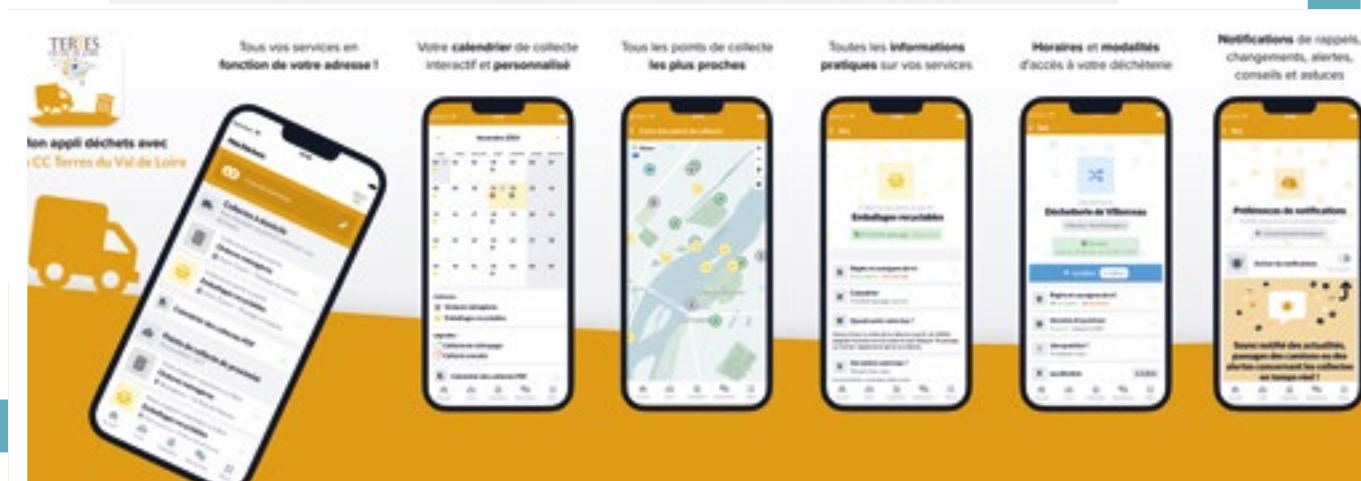
Des formulaires sont à la disposition des utilisateurs afin de signaler un problème de collecte ou encore faire la demande d'un nouveau bac, directement auprès du service de Collecte des déchets de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

L'application « Mes déchets CCTVL » est disponible depuis le début de l'année sur Android et iOS. Une version web est également en ligne sur le site de la CCTVL.

CONTACT

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
02 38 45 11 11

32, rue du Général de Gaulle – 45130 Meung-sur-Loire – Tél : +33 (0)2 38 45 11 11 – Siret : 200 070 183 00013
communication@ccterredvaldeloire.fr – www.ccterredvaldeloire.fr – Facebook : @CCTVL4541



CLIC

RELAIS ENTOURAGE

Il devient parfois difficile pour une personne âgée de rester à domicile : le ménage, les courses, la confection des repas, la toilette..., tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent parfois être difficile à assurer.

Toutefois, il existe de nombreux services qui facilitent le maintien à domicile : aides ménagères, service de soins, portage de repas, téléassistance, amélioration de l'habitat etc...



Pour répondre à ces problématiques vous pouvez contacter le CLIC qui est un service **GRATUIT** pour les personnes âgées de **PLUS DE 60 ANS** et leur entourage. Il a pour objectif : d'informer, d'orienter et d'évaluer les situations dans le but de répondre aux différents besoins. Le CLIC est également à l'initiative d'actions de prévention, sous forme d'ateliers, de conférence avec divers thèmes tels que : l'accès aux droits, la santé, l'alimentation, la sécurité routière, le bien-être...

Il intervient sur les cantons de Beaugency/Cléry-St-André et La Ferté St Aubin.

Vous pouvez nous joindre au : 02.38.44.90.20 ou par mail à l'adresse suivante : relais.entourage@gmail.com



ALBATRE est née en septembre 2024. Association Loire Beauce en Action pour la Transition, la Résilience et l'Environnement.

ALBATRE a pour objet de concourir à la protection de l'environnement, à la lutte et à l'adaptation face aux changements climatiques, en favorisant et en

s'engageant pour la sobriété sur le territoire du Pays Loire Beauce.

Elle répond au besoin de donner une existence administrative en soutien aux actions des collectifs : association, assurance, subvention...

Se soutenir entre collectifs et mener des actions en commun.

4 collectifs se regroupent pour créer Albatre

- « **En voiture les Simone** », pour réduire le nombre de voitures sur l'axe ligérien.
- **Le groupe « DEUXIÈME VIE »**, avec le projet de création d'une ressourcerie sur la ComCom Loire Beauce.
- « **Les Albert.e** », sur la production d'énergie renouvelable pour les particuliers.
- « **Sensi Carbone** » pour sensibiliser les citoyens et les mettre en mouvement par l'information et les conversations carbone.

Pour quoi faire

Une association en plus ?

Certes, mais un partenariat avec les autres associations sur le territoire, via notamment la Fête des possibles.

Une volonté de faire le lien entre citoyens et élus :

- Un lien fort avec le Pays Loire Beauce et avec les élus des deux communautés de communes (CCBL et CCTVL),
- ALBATRE est associée au comité de pilotage du PCAET du Pays Loire Beauce et souhaite s'impliquer sur des actions de sensibilisation vers les élus et les citoyens,
- Les collectifs d'ALBATRE se proposent d'accompagner bénévolement les communes et leurs habitants dans leurs réflexions et projets, visant à réduire leur impact environnemental et leur sobriété énergétique.

mail : albatre.loire.beauce@gmail.com



planclimat@paysloirebeauce.fr
02 38 46 01 70

Entretien paysager

ET RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

REDONNER VUE SUR LA LOIRE TOUT EN RESPECTANT LA NATURE.

Dans le cadre de l'entretien et de la réouverture du cône de vision sur les Bords de Loire à Tavers, un collectif d'acteurs composé du conservatoire d'Espaces naturels Centre-Val de Loire qui est animateur Natura 2000 et de la Mairie de Tavers qui gère ce site ainsi que les travaux prévus, souhaitent réaliser des coupes de bois précises sur le site, afin de redonner une cohérence paysagère du site, associé au respect de la biodiversité. Aussi, si

vous êtes intéressé pour exploiter gratuitement du peuplier en bois de chauffage, merci de contacter La Mairie de Tavers. Un plan de gestion par marquage des rejets à exploiter sera réalisé en 2025 par le Conservatoire d'espaces naturels - Centre Val de Loire.



 Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire

LE SITE NATUREL PRÉSERVÉ de la Pelouse de Vau



itué dans la vallée des Buis à Tavers, le coteau du site naturel préservé de la Pelouse de Vau abrite une biodiversité remarquable, mais fragile.

Ces pelouses sèches où les sols pauvres et très perméables sont exposés à la sécheresse et à la chaleur, accueillent malgré ces conditions apparemment fort inhospitalières un cortège d'espèces animales et végétales d'un grand intérêt patrimonial. Ce site abrite par exemple la seule station d'Hélianthème à feuilles de la région ! Ce petit Hélianthème annuel d'affinité méditerranéenne, se trouve ici en limite absolue de sa répartition vers le nord et à 130 km de ses plus proches stations du Maine-et-Loire. D'autres espèces tout aussi rares sont également présentes comme le Criquet de la phalène, la Gnaphale dressé ou la Scille d'automne.

Autrefois, les coteaux ensoleillés Taversois accueillait les vignes de cépage particulièrement réputé ainsi que des troupeaux de moutons et de bovins. Cependant, à partir des années 1960, entre les maladies des vignes et la concurrence des vins du sud, ces cultures se retrouvèrent arrachées ou abandonnées progressivement. Par la suite, les affleurements calcaires des pelouses seront exploités en carrière artisanale par les habitants, les prairies en bords du Lien seront fauchées et les coteaux pâturés par

des troupeaux permettant de maintenir le milieu ouvert.

Malheureusement, l'abandon progressif de ces pratiques agricoles ainsi que la plantation en peuplier des prairies humides ont conduit à l'embroussaillage du site où seules les parties calcaires affleurent étaient maintenues par une population de lapins.

Ces pelouses sèches souvent jugées peu intéressantes et abandonnées, finissent en friche et en boisement. Pourtant en région Centre, ces pelouses abritent à elles seules plus d'un quart des espèces protégées à l'échelle régionale !

C'est pourquoi depuis l'acquisition du site par le Cen en 2018, de nombreux chantiers ont eu lieu afin de réouvrir ces pelouses et ainsi permettre de favoriser ces espèces et de préserver ces milieux devenus rares dans la région. Pour maintenir le coteau ouvert et poursuivre l'entretien, le site a pu retrouver un troupeau de moutons depuis l'année dernière, redonnant ainsi au paysage ses allures d'antan.

Chaque année, les Conservatoire d'espaces naturels, vous invite à découvrir ce petit monde qui foisonne sous nos pieds.



Photo Isabelle Gravrand / Cen CVL

UNE NOUVELLE ÉLEVEUSE DE BREBIS ^{sur} Tavers



© Isabelle Gravrand



près 23 ans en tant que responsable communication/animation au

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Isabelle Gravrand, taversoise depuis 2014, s'est installée en élevage ovin début 2024, après avoir croisé le chemin de deux agriculteurs de la commune, Frédéric Gond et Quentin Vergracht, en septembre 2021.

Le troupeau de plus de 200 Noires du Velay, constitué depuis janvier 2024, arpente désormais les jachères (sur la période hivernale), les prairies et les couverts d'intercultures des deux céréaliers.

« Nous cherchions un éleveur pour travailler l'agronomie de nos sols et mieux valoriser nos parcelles moins productives » explique Frédéric Gond. Isabelle, intéressée par l'agriculture et l'élevage, saisit l'occasion offerte par les deux agriculteurs et se forme en réalisant un BTS agricole à distance.

Accompagnée par la chambre d'agriculture du Loiret et la Région Centre-Val de Loire, qui lui octroie une dotation nouvel agriculteur, elle garde aussi des liens avec le Conservatoire d'espaces naturels en prenant le relais de Laetitia Pailhers pour l'entretien de l'espace naturel des Rives de Beaugency mais aussi de la Pelouse de Vau à Tavers.

« Cela a beaucoup de sens pour moi de contribuer avec mon troupeau à la préservation de la biodiversité sur des sites naturels du Conservatoire,

tout comme de travailler avec des agriculteurs de ma commune, dans un système d'entraide. L'association cultures/élevage/environnement présente de nombreux intérêts qui ne sont plus à démontrer » précise l'éleveuse, enthousiasmée par l'accueil réservé au troupeau. « Que ce soit sur Tavers ou sur Beaugency, de nombreuses personnes ont exprimé leur plaisir de voir revenir des animaux dans leurs paysages ».

La mairie de Beaugency a saisi l'opportunité de la présence de ce troupeau pour tester le pâturage de 5 hectares de prairies aux Accruaux.

« L'enjeu sur ces prairies, qui accueillent une biodiversité floristique avérée, est d'éviter leur colonisation par le Brachypode, une espèce de graminée qui tend à supplanter les autres » explique Isabelle. « C'est pourquoi la mairie a fait appel à mon troupeau ; ce qui a permis en outre d'organiser le samedi 22 mars, conjointement avec le Conservatoire et la municipalité, une transhumance reliant les Accruaux au site naturel des Rives de Beaugency ». Un événement insolite auquel de nombreux taversois ont d'ailleurs assisté et même prêté mains fortes.

La race Noire du Velay est une race rustique, d'une couleur noire caractéristique, qui s'accommode bien du plein air intégral et valorise des ressources variées comme la végétation buissonneuse et naturelle des bords de Loire ou des pelouses sèches des coteaux du Lien jusqu'aux

prairies semées, repousses ou couverts, mis en place par Frédéric et Quentin avant leurs cultures de printemps.

Plusieurs autres agriculteurs ont accepté que les moutons pâturent leurs jachères sur les périodes autorisées et des particuliers ont mis à disposition des parcelles de prairies. Qu'ils en soient remerciés ! Ils ont offert de quoi boucler la boucle et préparer la première campagne d'agnelage au printemps 2025.

La Noire du Velay est assez « sociable », maternelle et prolifique, et désaisonne bien, c'est-à-dire qu'elle peut se reproduire en dehors des périodes habituelles (lutte à l'automne pour des mises-bas au printemps). Le troupeau est ainsi conduit en deux lots, l'un présent à Beaugency une partie de l'année, l'autre évoluant à Tavers, l'un mettant bas au printemps, l'autre à l'automne.

« Nous avons aussi fait un premier passage sur les prairies du cône de vision de Tavers » complète Isabelle. « Les peupliers ont déjà bien repoussé mais nous testons des choses avec la commune de Tavers pour voir ce qui peut être envisagé pour entretenir ce secteur ; tout reste à faire, c'est un début... ».

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.plusverteici.fr (site en cours de construction).

ou encore sur instagram : [@troupe-du.lien](https://www.instagram.com/troupe-du.lien)

Le Rucher...

UN RUCHER D'ÉLEVAGE D'ABEILLES NOIRES À TAVERS



ans le cadre de ses actions en faveur de la biodiversité la municipalité a accordé au Conservatoire de l'Abeille Noire

Sologne Orléanaise l'autorisation d'installer sur le terrain municipal de la Guizarde un rucher d'élevage. Ce rucher permanent n'est pas destiné à la production de miel mais sa fonction est de permettre la multiplication de reines d'abeilles noires. Ce rucher est installé en conformité avec les règles préfectorales et fait l'objet d'un suivi sanitaire rigoureux. Pour améliorer la diversité floristique et la nourriture des abeilles des plantations mellifères

sont prévues. Dans cette vallée du Lien où poussent de grands arbres une vigilance sur les nids de frelons asiatiques en vue de leur destruction sera nécessaire.

Le CANSO est une association à but environnemental et scientifique. Elle a pour but la conservation et la restauration d'une population d'abeilles noires dans un milieu qui leur est propice, les forêts de Sologne. L'abeille noire, notre abeille domestique originelle, celle qui peuplait toute l'Europe de l'Ouest depuis les grandes glaciations est en grand danger de disparition dans toute la région Centre Val de Loire. À la suite de l'effondrement des colonies d'abeilles dans les années 1990, pour sauver l'apiculture, des sous espèces d'abeilles venues du monde entier ont été importées. Elles sont aujourd'hui dominantes. Par métiassage (les fécondations des reines se font en vol au-dessus de nos têtes) notre abeille locale est en voie d'extinction. Ses qualités d'autonomie, sa rusticité génétique l'ont fait survivre à toutes les épreuves et elle démontré ses capacités à résister au changement climatique. Le CANSO a recueilli des lignées d'abeilles noires qu'il conserve et multiplie sur le rucher d'élevage de Tavers.

Pour info sur l'activité du CANSO :
www.abeillenoire.eu
Contact@abeillenoire.eu



Retour en Images

QUAND LES PHOTOS RACONTENT
L'HISTOIRE RÉCENTE DE NOTRE COMMUNE.



Spectacle de magie par Maxime Minerbe,
le dimanche 23 mars



Spectacle de magie par Maxime Minerbe,
le dimanche 23 mars



Spectacle de magie par Maxime Minerbe,
le dimanche 23 mars



Chasse aux œufs, lundi 21 avril



Vœux du Maire, vendredi 3 janvier



Vœux du Maire, vendredi 3 janvier



Chasse aux œufs, lundi 21 avril



Chasse aux œufs, lundi 21 avril



Cérémonie du 8 mai



Agenda 2025

JUIN 2025

□ CÉRÉMONIE

MERCREDI
18 JUIN

📍 Cérémonie de l'appel du 18 juin.
Rassemblement à 18h place de l'Église à Tavers.

□ SAINT-JEAN

SAMEDI 28 JUIN
À PARTIR DE 18H00

📍 Feu de la Saint Jean à la Ceresaie.
Animations, apéritif offert par la mairie, musique avec le groupe Sax. Avenue, pique-nique avec l'AIPE (sur réservation), et embrasement du feu à la nuit tombée.



JUILLET 2025

□ FÊTE NATIONALE

LUNDI 14 JUILLET
À PARTIR DE 14H00

📍 À la Ceresaie animations, musique, repas citoyen suivi d'une déambulation dans les rues de Tavers, feu d'artifice.

AOÛT 2025

□ CYCLOTOURISME

LUNDI
4 AOÛT

📍 Passage de la 86^{ème} Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Tavers.

□ MUSIQUE

SAMEDI 21 JUIN
TOUTE LA JOURNÉE

📍 Fête de la musique toute la journée aux Ateliers ligétériens, et le soir, au cœur du bourg, Concerts au Café Chez Elles.



□ MESSE

JEUDI
14 AOÛT

📍 Messe de l'Assomption à la Chapelle de Ver.

SEPTEMBRE 2025

□ ASSOCIATIONS

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE
DE 10H00 À 18H00

📍 Plein feu sur les Fontenils / Forum des Associations aux Fontenils. Venez rencontrer les associations de Tavers et de Lestieu. Animations en continue avec des arts de rue, de la musique... Buvette et restauration sur place. Entrée libre.

□ PATRIMOINE

SAMEDI ET DIMANCHE
20 ET 21 SEPTEMBRE

📍 Journées Européennes du Patrimoine « Tavers dans tous les sens », le samedi 20 septembre après-midi, animation proposée par la mairie de Tavers avec les associations locales Dis-moi Tavers, Les Fous de Bassans, etc. Moulin de Foussard : le samedi 20 et dimanche 21 septembre.

OCTOBRE 2025

□ BROCANTE

DIMANCHE
5 OCTOBRE

📍 Brocante de Tavers. Organisée par l'AIPE, avec animations de la Compagnie du Zèbre à Bretelles. Buvette et restauration sur place.

NOVEMBRE 2025

□ CÉRÉMONIE

MARDI
11 NOVEMBRE

📍 Cérémonie du 11 novembre.

□ TÉLÉTHON

DIMANCHE
23 NOVEMBRE

📍 Marché de Noël AIPE et vente d'objets au profit du Téléthon.



Tous les événements listés dans cet agenda seront précisés en temps utiles. Nous vous invitons à vérifier sur le site internet, la page Facebook, les panneaux lumineux ou Panneau Pocket qui vous informeront des détails de lieux et horaires de chaque événement.

TAVERS

PLEINS FEUX SUR LES FONTENILS

Journée des arts de la rue
Forum des associations de Tavers & Lestiou

**DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025
AUX FONTENILS**

**10H00
-
18H00**

Buvette - restauration sur place
Possibilité d'apporter votre pique-nique

Apéritif - concert offert par la commune à 12h00

Manifestation gratuite

Buvette au profit de L'AIPE



Made with PosterMyWall.com

Saison 2025/2026



ACPG/CATM
AIPE
Art sous X
Asso. De Clos Moussu
Atout Rock
Club des Eaux Bleues
DDEN Amical
Dis moi Tavers
Fromagette and co
Groupe scolaire
Jouer à Tavers
La Boule Taversoise
La Compagnie des Vilains
La p'tite Batuk
Les Ateliers Ligétériens
Les étoiles de l'éveil
Les Randonneurs des Fontenils
Moulin de Foussard
Sapeurs Pompiers
Amicale sapeurs pompiers
Société de chasse
Tai Chi
Tennis Club Taversois
ULM
Valimage
Yoga

M. Manson
Mme Evras
M. Mahé
Mme Antoine
M. Mignon
Mme Boubault
M. Hiault
M. Gond
M. Seignoux
Mme Clavelou
Mme Milhau
M. Asselin
M. Bernard
Mme Giret

Mme Ferchichi
M. Hamard
M. Lavollée
M. Pilon
Mme Peltier
M. Borg
M. Guibert
M. Bankolé
M. Bretonniere
M. Chevalier
M. Menand

mansondetavers@gmail.com
aipe.tavers@gmail.com
art-sous-x@orange.fr
catherine.antoine1@free.fr
dmaignon45@free.fr
gilberte.boubault@orange.fr
yopidomi@orange.fr
frederic.gond@orange.fr
fromagetteandco@gmail.com
ec-tavers@ac-orleans-tours.fr
roland.milau@neuf.fr
asselinsylvain@orange.fr
bernard-d2@orange.fr
laptitebatuk@yahoo.com
vie.asso@lesateliersligeteriens.org
lesetoilesdeleveil@gmail.com
bernard.hamard@akeonet.com
moulin.defoussard.association@gmail.com

amicale.tav@sdis45.fr
cetjvillermet20@orange.fr
info@taichichuan-tavers.fr
tennisclubtavers@gmail.com

eric.chevalier45@gmail.com
tavers.yoga45@gmail.com

ACPG de CATM Tavers

NOUS CONTACTER

M. Manson
Mail : mansondetavers@gmail.com

Nous sommes une association d'Anciens Combattants de tous les conflits, ayant :

- un Président national : **Hubert CHAZEAU**
- un Président départemental : **Fabien FORTIER**
80, rue des Carmes - 45000 ORLEANS

Notre souci est de :

- **Faire œuvre** de solidarité envers nos Anciens Combattants, nos veuves et nos amis sympathisants.
- **maintenir les liens et le devoir de mémoire** envers nos camarades Morts pour la France :
les 56 Poilus de 14-18
Raoul OGER (combats de 1940)
L'abbé René TACHAUX, Mireille GALOPIN
et son fils Jean-Michel (39-45)
Paul LANDEAU, gendarme (AFN).

Nous regrettons le peu de participation des habitants de Tavers (adultes et enfants de l'école) aux cérémonies du 8 MAI - 18 JUIN - 11 NOVEMBRE - 5 DECEMBRE.

C'est pourquoi nous renouvelons notre invitation à ces commémorations, à Tavers aux dates suivantes :
8 MAI (fin de l'Allemagne nazie) - 18 JUIN (Appel du Général de Gaulle) - 11 NOVEMBRE (Armistice de 14-18) et le 7 DECEMBRE (AFN) à CRAVANT.

En cette année du 80^{ème} anniversaire de la chute du régime hitlérien, il est de notre devoir de rappeler deux frères de Beaugency, victimes du nazisme :
Marcel BOUBOU, mort à Auschwitz le 18 septembre 1942
et Henri BOUBOU, fusillé au Mont Valérien, comme otage, le 21 septembre 1942.



Il ne reste rien de ces deux patriotes de Beaugency, pourtant signalés au maire de cette commune et au Souvenir Français...

François Manson



Aipe Tavers

L'Aipe de Tavers : Ensemble pour nos enfants !

Lors de notre dernière assemblée générale en juin 2024, nous avons eu le plaisir de renouveler une partie de notre bureau.

Voici l'équipe qui vous représente cette année :

- **Lucie Évras**, Présidente
- **Laëtitia Bonnet**, Vice-présidente
- **Camille Vergracht**, Trésorière
- **Amaury Matenet Despres**, Trésorier adjoint
- **Fanny Cordelet**, Secrétaire

Nous avons également la chance de pouvoir compter sur des membres actifs qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Des moments conviviaux pour bien démarrer l'année scolaire

En juin, nous avons dit au revoir aux élèves de CM2 en leur offrant un dictionnaire, pour les accompagner dans leur nouvelle aventure. À la rentrée scolaire 2024-2025, nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux parents en leur offrant un café le 2 septembre à l'entrée de l'école. Pour les élèves, nous avons organisé un goûter convivial le vendredi de la rentrée, avec chouquettes et sirop à l'eau.

Des événements fédérateurs grâce à l'implication de tous

La traditionnelle brocante a eu lieu le dimanche 6 octobre, attirant de nombreux exposants et visiteurs. L'ambiance chaleureuse était au rendez-vous grâce à l'implication des bénévoles et aux animations soutenues par la mairie. En novembre, nous avons renouvelé notre vente de sapins, un succès chaque année.

Le marché de Noël, organisé le 24 novembre à la Cerisaie, a rassemblé plus de 400 visiteurs venus découvrir les produits des exposants locaux. vin chaud, crêpes, concours de dessin, passage du Père Noël... Autant de moments magiques rendus possibles grâce à l'implication de tous.

Un grand merci à nos bénévoles !

Sans vous, rien de tout cela ne serait possible ! Montage des barnums sous la pluie ou au petit matin, gestion de la buvette, préparation des crêpes, frites et grillades... Votre

engagement permet à l'Aipe de proposer des événements fédérateurs pour les familles et de soutenir l'école en finançant du matériel scolaire ou des sorties.

Envie de rejoindre l'aventure ?

Nous avons toujours besoin de renfort ! Que vous ayez un peu de temps ou beaucoup, chaque aide compte. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou propositions.

Agenda des manifestations 2025

- Vendredi 23 mai : Assemblée générale et élection du nouveau bureau
 - Samedi 28 juin : Fête de la Saint Jean
 - Lundi 1er septembre : Café de rentrée
 - Vendredi 5 septembre : Goûter de rentrée
 - Dimanche 7 septembre : Buvette à la fête des Fontenils
 - Dimanche 5 octobre : Brocante
 - Dimanche 23 novembre : Marché de Noël
- Rejoignez-nous pour faire vivre l'Aipe !

Votre énergie et vos idées sont essentielles pour continuer à organiser des événements mémorables pour nos enfants et leur école.



NOUS CONTACTER

Lucie Évras
Mail : aipetavers@gmail.com
Facebook : **aipetavers**
WhatsApp : **aipetavers**
Boîte aux lettres : À l'entrée de l'école

□ NOUS CONTACTER

Catherine ANTOINE
Tél. : 06 51 00 79 22
Mail : catherine.antoine1@free.fr
Adhésion : 20 €



Association de Clos Moussu

Notre association, qui compte aujourd'hui 23 familles adhérentes, a pour vocation de proposer des activités festives qui sont ouvertes à tous les habitants de la commune et pas seulement aux habitants du hameau de Clos moussu.

Bilan des fêtes passées :

- 17 janvier : Assemblée Générale suivie de la galette des rois.
- 29 mars : Soirée au bowling d'Olivet avec deux parties suivies d'un dîner au restaurant « Le chalet du steak ».
- 14 juin : Barbecue à Clos moussu.
- 21 juin : Sortie à Vendôme avec au programme une visite de guidée par un conférencier des vestiges du château, de la collégiale Saint Georges, de l'abbaye de la Trinité et du centre-ville. Le soir dîner spectacle au cabaret « Madame Sans Gêne ».

Fêtes à venir :

- 27 septembre : Bowling à Olivet suivi du dîner au « Palais du steak ».
- 31 octobre : Halloween et moment de partage.
- 8 novembre : Soirée raclette à La Cerisaie.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments ensemble dans la bonne humeur, c'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons les nouveaux adhérents. Pour tout renseignement contacter **Catherine ANTOINE**.

La Présidente

□ BOWLING À OLIVET

- 📅 **SAMEDI**
27 SEPTEMBRE 2025
- 📍 suivi du dîner au « Palais du steak ».

□ HALLOWEEN

- 📅 **VENDREDI**
31 OCTOBRE 2025
- 📍 Halloween et moments de partage.

□ RACLETTE

- 📅 **SAMEDI**
8 NOVEMBRE 2025
- 📍 Soirée raclette à La Cerisaie.

Club des eaux bleues



□ COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Gilberte Roubault

□ HORAIRES

Le club est ouvert à tous,
tous les jeudis après-midi
de 14h00 à 18h00.

□ NOUS CONTACTER

G. Roubault : 06 82 48 84 54
Mails : gilberte.boubault@orange.fr
Adhésion : 15 € pour les Taversois
et 17 € pour les autres.
Mode d'inscription : Appel ou mail à
Mme Gilberte Boubault

Nous sommes 46 adhérents au club en 2025, de tout âge. Nous proposons tous les 2 mois un concours de belote ou tous les participants gagnent un lot.

Deux fois par an (au Printemps et à Noël) nous organisons un repas de convivialité sur inscription.

Une bonne ambiance, de la rigolade chaque jeudi. Venez nous rejoindre nombreux c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Le Club des Eaux Bleues
À bientôt

Le Club offre la galette en janvier et les bonnes cuisinières nous font des crêpes à la chandeleur. Sinon à tour de rôle chacun apporte des douceurs (gâteaux/gaufres...), pour partager à 16h00 un moment de dégustation.



Dis-moi Tavers

Passion patrimoine : une soirée riche en échanges à Tavers

Le vendredi 21 mars à 20h30, la Cerisaie accueillait le deuxième rendez-vous archéologique de l'association Dis-moi Tavers, organisé en partenariat avec Valimage et la mairie de Tavers. Ce moment, proposé juste après l'Assemblée générale de l'association, est né de l'envie de projeter le portrait vidéo de Maurice Gaillard, figure emblématique de la commune et grand passionné par excellence.



À cette occasion, l'association a souhaité mettre à l'honneur cinq passionnés de patrimoine, réunis autour du thème évocateur : «Passion patrimoine».

Étaient ainsi présents :

- **Pierre Hiault**, membre actif de Dis-moi Tavers ;
- **Dominique Daury**, président de la Société archéologique et historique de Beaugency ;
- **François Pointereau**, président de l'association Racines en Pays Loire-Beauce ;
- **François Thévard**, gérant de l'hôtel La Tonnellerie à Tavers ;
- **David Schmitt**, archéologue professionnel.

Animée par Frédéric Gond, la soirée a permis à chacun de ces intervenants de partager l'origine de leur passion



ainsi que les souvenirs des moments-clefs les ayant conduits sur ce chemin, d'évoquer leurs lieux et méthodes de recherche mais aussi de montrer, images à l'appui, quelques-unes de leurs plus belles découvertes. Ce qui les unit tous ? Une même envie de transmettre, une curiosité insatiable pour l'histoire, l'archéologie ou les mémoires locales, une rigueur sur la manière de traiter les informations recueillies.

Devant une quarantaine de personnes, les échanges furent riches, vivants voire truculents. Le public s'est



montré enthousiaste et touché par la diffusion du portrait de Maurice Gaillard, réalisée dans le cadre des ateliers vidéo de Valimage avec l'aide de Gaël Bernard, auteur-réalisateur. Ce dernier a d'ailleurs, en préambule, pu exprimer sa vision des motivations de Maurice et souligner cette soif impérieuse de transmettre.

La vidéo retrace, en effet, non seulement le parcours de Maurice Gaillard, mais aussi celui de son père Louis, tous deux agriculteurs et collectionneurs de longue date. Ensemble, ils ont patiemment constitué une collection d'objets archéologiques remarquable. Ce travail a abouti en 2013 à la création, avec l'aide de Jean-Charles Casanova, d'une salle archéologique à Tavers ouverte au public. Au-delà des objets, cette vidéo met en lumière l'histoire de Tavers à travers ses habitants et le désir,



commun à plusieurs d'entre eux, comme Abel Adam, Gaston Villiers ou encore l'Abbé Nouel, de faire vivre et transmettre l'histoire et la mémoire de ce territoire qui recèle encore bien des secrets...



Extrait vidéo de Maurice

AGENDA

Retrouvez l'association en visitant la salle archéologique (sur rdv au 02 38 44 53 97), à l'occasion de Pleins feux sur les Fontenils, dimanche 7 septembre, ou encore pour les Journées européennes du patrimoine, samedi 20 septembre.

NOUS CONTACTER

Adhésion à l'association : 10€ possible en ligne via ce lien : <https://www.tavers.fr/associations-tavers>

Mail : Dismoi.tavers@gmail.com

Suivez aussi l'actualité de l'association sur facebook : [@Dis-moi Tavers](https://www.facebook.com/Dis-moiTavers)

Vous avez des souvenirs ou éléments (images, articles de presse, objets...) sur l'histoire de Tavers à partager ? N'hésitez pas à contacter Dis-moi Tavers sur : dismoi.tavers@gmail.com



Jouer à Tavers

L'association « Jouer à Tavers » est ouverte à toutes et tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes... pour jouer mais à quoi ? Et bien, à « Jouer à Tavers », on peut choisir une, deux, trois ou quatre activités parmi les propositions :

- **Le Scrabble** : c'est la version « duplicate » du scrabble qui vous est proposée, dans cette version les tirages de lettres sont communs et chaque joueur dispose de son propre plateau, le but étant de trouver le mot le plus rémunérateur (en points).
- **Le Tarot** : est-il nécessaire de présenter ce bijou de convivialité ?
- **La version locale du célèbre jeu télévisé « Pyramide »** : une version locale qui associe un travail de mémoire, d'énigmes et de culture générale ; en résumé un jeu passionnant et enrichissant.
- **La nouvelle activité jeux de société** : ce ne sont pas moins de 300 jeux qui sont à votre disposition pour vous permettre d'établir des stratégies... tout en passant d'agréables moments.

Nous serons présents et à votre écoute le dimanche 7 septembre 2025 au forum des associations à l'occasion des « pleins feux sur les Fontenils ».

Une journée « portes ouvertes » sera organisée dans le courant du 4^{ème} trimestre 2025.

Nous vous souhaitons à tous un bel été 2025 !



COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : MILHAU Linda
Trésorier : HIAULT Pierre

NOUS CONTACTER

Mme Linda MILHAU : 02 38 44 80 58
ou : 06 87 57 32 36
Mail : roland.milhou@neuf.fr
Lieu : salle associative de l'ancienne école de garçons

ADHÉSION

Individuel : 16 € / Couple : 24 €

SCRABBLE EN DUPLICATE

LES LUNDIS APRÈS-MIDI
DE 14H À 18H

LE TAROT

LES LUNDIS SOIRS
DE 20H15 À MINUIT

LA VERSION LOCALE

LES MARDIS APRÈS-MIDI
DE 14H À 17H

JEUX DE SOCIÉTÉ

LES JEUDIS SOIR
À PARTIR DE 20H



La compagnie des vilains



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Dominique BERNARD / Trésorier : Willy MONTIGNY
Secrétaire : Michelle EPICOCO



L'a compagnie des Vilains prépare chaque année un nouveau spectacle de théâtre ayant pour but de divertir le public.

L'association constituée d'un groupe de personnes de tous âges, tous passionnés de théâtre, qui répète toutes les semaines dans une ambiance détendue mais constructive.

Si vous êtes tenté par le théâtre, quel que soit votre niveau (débutant ou ayant déjà des notions de théâtre), venez nous rencontrer lors d'une répétition.

Notre nouveau spectacle pour 2025
« **Le Syndrome de l'Ecosais** »

Pièce d'Isabelle LE NOUVEL.

4 comédiennes et comédiens sur scène

Durée : environ 1h30

Bruno et Florence ont invité Sophie et Alex pour la soirée mais rien ne se passe comme prévu entre l'auteur à succès, le chef d'entreprise et les deux sœurs.

Une réjouissante cascade d'incidents transforme rapidement la réunion de famille en une nuit folle où les secrets, les bouteilles et les non-dits volent en éclats

jusqu'à amener les deux couples, pris dans un irrésistible tourbillon, à formuler les projets les plus inattendus...

NOUS CONTACTER

Dominique BERNARD
Mail : bernard-d2@orange.fr
Tél. : 06 77 59 22 51
Adhésion : 20 Euros

RÉPÉTITIONS

À Partir de 20h30 à la Cerisaie
Entrée par le quai de chargement



La p'tite batuk'

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Corinne GIRET
Secrétaire : Véronique Pannetier
Trésorière : Émilie Tijou

NOUS CONTACTER

Émilie : 06 83 04 22 99
Mail : laptitebatuk@yahoo.com
<https://www.facebook.com/people/La-Ptite-BatuK/100051072767679/>
<https://linkaband.com/la-ptite-batuk>

RÉPÉTITIONS

TOUS LES JEUDIS
20h30 à 22h30
À la salle de la cerisaie de Tavers.



De l'énergie, de la bonne humeur et du soleil : c'est la P'tite Batuk' ! Au rythme de la samba, notre groupe de percussions brésiliennes fait vibrer les scènes et les rues de la région à l'occasion de différents événements tout au long de l'année.

Festivals, fêtes locales, manifestations sportives et carnivals, partout où l'on joue l'ambiance est garantie !

Chez nous, la connaissance du solfège n'est pas obligatoire mais un bon sens du rythme est indispensable.

Envie de faire partie de l'aventure, vous pouvez nous rejoindre en septembre ! La cotisation annuelle est de 10 euros et nous répétons le jeudi de 20h30 à 22h30 à la salle de la cerisaie.

N'hésitez pas également à nous suivre sur Facebook !

Pour les organisateurs d'évènement, vous pouvez nous contacter par téléphone, par mail, sur notre page Facebook, mais aussi sur Linkaband.



NOUS CONTACTER

Mail : vie.asso@lesateliersligeteriens.org
Tél. : 09 82 61 51 20

Association éco-citoyenne à but non lucratif
Ressourcerie-Chantier d'insertion-Oasis ressource

Un lieu solidaire, engagé et ouvert à tous

À Tavers, au cœur de notre territoire, une ancienne friche industrielle de 3 900m² a retrouvé vie... et du sens. C'est ici que bat le cœur des Ateliers LigéteRiens, une association née en 2016 de la volonté d'une quinzaine d'habitants engagés, convaincus qu'on peut faire rimer transition écologique et solidarité.

Depuis leurs débuts, les Ateliers LigéteRiens n'ont cessé d'évoluer pour répondre aux besoins de leur territoire. Après avoir posé leurs valises dans les anciens ateliers Lefebvre, ils y ont organisé une première collecte et vente dès 2017, avant de lancer un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) à la fin de la même année. En 2019, l'association franchit un cap en devenant propriétaire des lieux : une ancienne friche industrielle transformée, jour après jour, en un lieu vivant, utile et accessible à tous.

Mais concrètement, que se passe-t-il aux Ateliers LigéteRiens ?

- **Une ressource** ouverte au public pour donner une seconde vie aux objets, meubles, vaisselle, électroménager ou vêtements. Un geste écolo, malin... et solidaire !
- **Un tremplin** vers l'emploi pour des personnes en difficulté, grâce à l'accompagnement personnalisé proposé dans le cadre de l'insertion par l'activité économique.
- **Un espace de collaboration** avec les entreprises locales, via des services RH sur mesure et une approche innovante de la médiation professionnelle.
- **Un lieu d'accueil** pour tous, où chacun peut participer, s'impliquer, partager un café, une idée ou un projet. Ici, chacun compte !

Les Ateliers LigéteRiens sont aujourd'hui un acteur local incontournable de la transition écologique et sociale. À la croisée de plusieurs dynamiques – économie circulaire,

insertion, coopération, développement local – l'association agit concrètement pour un avenir plus solidaire et durable.

Vous ne connaissiez pas encore ? Il n'est jamais trop tard pour venir découvrir, déposer, chiner... ou vous impliquer !

Retrouver toutes les informations :

www.lesateliersligeteriens.com

Suivre notre actualité :

Facebook et Instagram @lesateliersligeteriens

Acheter :

Boutique et magasin :

6, route nationale à TAVERS

Ouverture : Mercredi et samedi

> 9h30-12h30 et 14h30-17h30

En ligne :

Label EMMAÛS : www.label-emmaus.co/fr/catalogue/boutique/ressourcerie-ateliers-ligeteriens/

Donner :

À la ressource :

Le matin sur rendez-vous

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h30-11h30

• Mercredi et Samedi : 9h30-12h30

Lors des permanences dans les déchèteries de la CCTVL :

L'après-midi de 14h à 17h en dépôt libre

• Lundi : Cléry-St-André

• Mardi : Beauce-la-Romaine

• Jeudi : Meung-sur-Loire

• Vendredi : Saint-Ay

ADHÉSION

unique (par personne) de 5 €
pour une année auprès de nous
ou sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/les-ateliers-ligeteriens/adhesions/adhesion-2025>



Les étoiles de l'éveil

VOTRE CHEMIN VERRA LE BIEN ÊTRE

Découvrez la sophrologie des médecines douces. L'association, les étoiles de l'éveil a pour mission d'accompagner chacun vers un mieux-être physique et mental grâce à des pratiques douces et naturelles situées au cœur de notre commune, nous proposons des séances de sophrologie le lundi, et le jeudi des initiations à différentes techniques adaptées à tous les âges.

Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est une méthode de relaxation dynamique qui combine des techniques de respiration de relaxation musculaire et de visualisation.

- Elle permet : de réduire le stress et l'anxiété
- Favoriser le sommeil
- Améliorer la concentration... etc pour un mieux-être



Nos séances de sophrologie sont accessibles à tous que vous soyez débutant ou pratiquant.



Elle vous offre un espace de sérénité pour vous reconnecter avec vous-même.

Différentes techniques (Médecines douces)

Nous croyons à une approche globale du bien-être, Julie vous propose différentes techniques telles que :

- Initiation à la réflexologie plantaire : Pour libérer les tensions et stimuler les énergies
- Initiation à l'E.F.T. : Pour apaiser le corps et l'esprit
- Initiation à la méditation

Nos activités :

- Atelier de groupe : Rejoignez-nous pour des séances collectives et des découvertes de médecines douces / différentes techniques de bien-être.

Pourquoi choisir les étoiles de l'éveil ?

- Notre professionnalisme nous sommes formés et certifiés dans les domaines respectifs.
 - Ambiance conviviale nous cultivons un environnement chaleureux et bienveillant
- accessibilité : Nos tarifs sont

adaptés afin de permettre à chacun de bénéficier de nos services.

Les étoiles de l'éveil votre allié pour un quotidien serein et épanouissant. Ensemble cultivons le bien-être.

Nouveau cette année, nous proposons des séances de sophrologie dans l'eau au centre aquatique de Beaugency.

Pour tout renseignement au 06.95.94.59.01 ou par mail lesetoilesdeleveil@gmail.com



NOUS CONTACTER

Virginie, Audrey et Julie

Mail : lesetoilesdeleveil@gmail.com



SOPHROLOGIE
EAU

31°C

SAMÉDIS
8 mars
26 avril
17 mai
7 juin
2025

La Sophrologie: une méthode pour améliorer votre bien-être

Elle utilise des techniques de relaxation, de respiration et de visualisation pour aider les personnes à mieux gérer leur stress, leurs émotions, leurs douleurs, leurs phobies...

Association de Bien-être au quotidien
LES ÉTOILES DE L'ÉVEIL

au centre aquatique de Beaugency
18h45 - 19h45

Tarifs : 10€ + adhésion

Places limitées - sur réservation
par mail ou téléphone
lesetoilesdeleveil@gmail.com
ou au 06.95.94.59.01
Annulation des cours si moins de 10 personnes

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE CARO, THÉO, VIRGINIE

Les randonneurs des Fontenils

NOUS CONTACTER

M. Bernard Hamard / Tél. : 06 30 69 46 37

Mail : lesfontenils@live.fr



Le club des randonneurs des Fontenils, à Tavers, qui compte 78 adhérents, est affilié à la Fédération Française de randonnée.

Chaque mardi une randonnée, qui a fait l'objet d'une reconnaissance préalable, est proposée et encadrée par deux animateurs. Ces randonnées permettent de découvrir (ou redécouvrir) des chemins de notre région. Les parcours proposés se situant entre 10 et 15km, dans un rayon d'une vingtaine de km autour de Tavers.

Une fois par mois une marche douce est proposée le jeudi pour une distance de 5 à 7 km.

La galette des rois est l'occasion d'un moment de convivialité en début d'année.

Le 4 mai 2025, s'est tenue, durant la matinée, la 29ème balade Taversoise à laquelle 118 marcheuses et marcheurs très motivés sont venus randonner malgré une météo très défavorable.

Alors, si vous avez des fourmis dans les jambes, si l'envie vous prend d'associer activité physique et bons moments partagés, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Le président du Club : Bernard HAMARD tel 06 30 69 46 37

La cotisation est de 38 € qui comprend la cotisation à la Fédération Française de Randonnée.



Moulin de Foussard

L'

Association Moulin de Foussard est une jeune Association créée en 2024 pour valoriser et faire vivre un Bâtiment qui a plus de 1000 ans !

Le but de l'Association est de faire rayonner le Moulin, de permettre le partage de son patrimoine à travers des actions spécifiques. Le moulin étant un lieu « privé » depuis la fermeture de son activité en 1953, il s'agit de permettre aux Taversois de le redécouvrir pour les plus anciens, ou de le découvrir pour les autres.



Nous avons ainsi, lors des journées du Patrimoine, ouvert le Moulin et permis au public présent, de visiter des parties techniques du Moulin.

Ces visites étaient animées par Monsieur Hamard, fils d'un des derniers meuniers de Beaugency, et connaisseur passionné et passionnant.

Nous avons également eu la Joie de pouvoir remettre en marche le four du Moulin grâce à la compétence et la générosité de Monsieur Thévard.

Le four, réveillé d'un sommeil de plus de 70 ans, a permis la dégustation de pizzas et tartes à la cuisson et au goût inimitables.

L'Association compte désormais 80 adhérents.

Nous organisons le Dimanche 31 Août une journée des Adhérents pour célébrer cette Association, et autour d'un repas partagé, participer à quelques tâches de valorisation du Moulin (jardinage, petits bricolages) en vue des Journées du Patrimoine.

Viendra ensuite l'ouverture au public des parties techniques du moulin lors des journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2025.

L'Association est ouverte à tous les amoureux des Moulins et des vieilles pierres !

Mode d'inscription : mail



NOUS CONTACTER

Mail : moulin.de.foussard.association@gmail.com

Tarif adhésion : 5 €

Chasse

UNION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE TAVERS

Notre assemblée générale s'est tenue le 31 janvier 2025 à l'ancienne cantine, en présence de 26 sociétaires.

Le secrétaire a présenté le tableau de la saison écoulée, et nous constatons avec regret la diminution de la population de lièvres. Les causes sont sûrement multiples : la météo, les prédateurs divers, la maladie, les nouvelles méthodes de culture... Mais ce phénomène est général, et touche aussi d'autres communes.

Gardons espoir, car le lièvre est un gibier emblématique des chasses communales.

La perdrix grise, que nous ne tirons plus depuis plusieurs années, a pratiquement disparu.

Le lapin de garenne, qui a longtemps été le gibier principal - et qui s'en prenait parfois aux cultures - n'est plus qu'un souvenir... Merci la myxomatose.

Les temps ont changé, le chevreuil est bien présent sur notre territoire, ce qui nous permet quelques prélèvements afin de réguler sa population.

Et maintenant, le sanglier est arrivé, causant parfois des dégâts aux cultures. Quelques-uns ont été abattus.

Difficile dans ces conditions de motiver les chasseurs et de maintenir un effectif viable de sociétaires.

La disparition brutale de deux collègues, le vieillissement d'autres, le renouvellement qui a du mal à se faire... mais l'arrivée de nouveaux habitants nous permet d'espérer.

Le samedi 22 mars, nous avons réalisé notre comptage de printemps : 29 participants ont quadrillé notre territoire en réalisant quatre traques afin de déterminer les populations de perdrix et de lièvres. Le résultat est très moyen. À la fin,

tout le monde s'est retrouvé autour d'un casse-croûte bien mérité.

Les vendredis 4 et 18 avril, c'était le comptage des faisans « au chant du coq », demandé par la Fédération.

Un comptage nocturne a également été réalisé avec un technicien de la Fédération pour dénombrer les lièvres, mais aussi les renards...

Il nous faut dès maintenant penser à la nouvelle saison, faire toutes les demandes nécessaires. C'est un travail permanent.

Nous avons décidé de reconduire notre ball-trap le week-end des 19 et 20 juillet, au même endroit que l'an passé, sur le Saussaie.

C'est une grosse organisation qui se prépare dès le mois de mars : toutes les autorisations réglementaires, la location de matériel, le montage et le démontage, etc.

Mais cela en vaut la peine, car si la météo est clémente, c'est une belle manifestation qui attire de nombreux amateurs et visiteurs. Cela dynamise un peu notre commune... et renforce aussi les finances de notre société.

Alors n'hésitez pas à passer nous voir pour découvrir cette pratique, éventuellement essayer - c'est ouvert à tous !

À bientôt, et bonnes vacances !

Le président : Jean-Marie BORG

NOUS CONTACTER

M. Jean-Marie BORG

Mail : ceti.villermet20@orange.fr

Tél. : 06 70 25 56 89 / 02 38 44 53 05

Tai Chi Chuan Tavers



Besoin de vous retrouver ou de vous détendre dans une ambiance agréable, bienveillante et relaxante, ou pour contact avec votre corps, il vous suffit de pousser la porte de la salle de la Cerisaie les lundis et/ou mercredi pour essayer nos disciplines de santé, Qi Gong (Tchi Cong) et/ou de Tai chi chuan que vous propose le club de Tavers.



Échauffement et Qi Gong L'art de maîtriser le souffle.

Le Qi Gong, est une pratique traditionnelle chinoise qui vise à cultiver et à équilibrer l'énergie vitale, appelée le « Qi » (ou Tchi), associée à la respiration consciente, à la concentration et à l'intention dans le geste.

Le cours commence par une mobilisation douce de toutes les articulations du corps, puis viennent les exercices de Qi Gong. Ce sont :

- Des mouvements variés basés sur la respiration : étirements, ondulations etc...
- Des postures debout, statiques ou en déplacement.
- Des exercices de méditation associés à la respiration.
- Des exercices d'automassage et de détente.

Cette pratique corporelle douce vise à harmoniser le flux du corps, à renforcer la santé globale et à favoriser le bien-être physique et mental.

Lors de la pratique, il est important de se concentrer sur les

gestes en y mettant toute son intention.

Les formes de Qi Gong, proposées à Tavers sont variées. Qi Gong de santé, de renforcement interne, d'équilibre, de réduction du stress ..., mais aussi le Qi Gong du bâton.

Les bénéfices du Qi Gong (Tchi Cong) :

La pratique régulière du Qi gong améliore de façon notable la capacité respiratoire, les facultés de concentration, la gestion des émotions et du stress, le renforcement musculaire, articulaire et l'assouplissement du corps.

Le Qi gong permet entre autres d'améliorer la souplesse des articulations, de développer le sens de l'équilibre et de préserver le capital osseux, il favorise le bien être général et participe au développement personnel.

Pratique du Tai Chi Chuan

Enchaînement lent de mouvement en déplacement

Le tai chi chuan est un art martial interne chinois, composé de mouvements circulaires et fluides, enchaînés lentement et avec précision, il se pratique à mains nues ou avec armes.



Le tai chi chuan est une « méditation en mouvement » qui procure un apaisement intérieur par le « lâcher prise ».

Il existe une centaine de mouvements : parer, presser, pousser, tirer, « le serpent rampe », « la grue blanche déploie ses ailes »... Ces mouvements sont enchaînés



harmonieusement dans des séquences plus ou moins longues.

Le taïchi chuan peut être pratiqué à deux pour sa dimension martiale, mais reste avant tout un art de bien-être accessible à tous. Le taïchi chuan est souvent défini comme « une méditation en mouvement », il s'agit d'atteindre un état de tranquillité intérieure tout en étant en mouvement.

Les bénéfices du Tai Chi Chuan :

Cet art martial renforce la conscience corporelle, développe la confiance en soi, apaise l'esprit et stimule la vitalité.

La lenteur de ses mouvements augmente le tonus musculaire, améliore la souplesse, l'équilibre, la coordination et la concentration dans l'intention du geste. L'apprentissage des mouvements (Tao lu) développe les capacités cognitives (attention, concentration, mémoire). Sans recherche de performance, la pratique développe les



capacités d'apprentissage. Ainsi chacun progresse à sa façon, à son rythme, par une pratique régulière.

La lenteur caractérise la pratique du Tai Chi Chuan. Celle-ci permet le relâchement et un meilleur placement postural, un excellent repérage dans l'espace. Ainsi s'installe un état « interne » qui allie détente, stabilités et constitue un ressourcement porteur de force, clarté et vitalité.

Pratique des « armes » du Tai Chi Chuan

Canne, éventail, bâton, épée...

Le club de Tavers propose aussi des cours avec « armes »

pour les plus avancés, ce sont : la canne, l'éventail, le bâton et l'épée.

La pratique avec un objet permet d'harmoniser ses gestes, de travailler sa mémoire et sa vision dans l'espace.

Ils permettent de varier les sensations, de changer les équilibres, d'alourdir les gestes tout en gardant une fluidité du geste.

Les enchainements proposés dans ces disciplines sont accessibles à tous, ils permettent de retrouver le calme intérieur et aident à se relâcher, se renforcer, améliorer son équilibre et coordonner son corps et ses gestes.

Elles permettent à chacun d'entretenir sa santé et sa vitalité par une pratique douce, lente et fluide en accord avec sa respiration et en fonction de ses capacités.

La médecine moderne préconise le Qi Gong et le Tai Chi Chuan pour une récupération plus rapide et une amélioration de la santé après une maladie ou un accident, ou pour la prévention de certaines pathologies.

La pratique ne nécessite aucune tenue particulière, des vêtements souples et amples suffisent.

Avec ses 50 adhérents le club de Tavers est très dynamique et vous accueillera avec plaisir.

Les cours sont proposés tous les lundis à partir de 17h30 et les mercredis à partir de 18h30, à la salle de la Cerisaie.

Vous pouvez faire 2 cours d'essai gratuitement pour expérimenter ces 2 disciplines.

Nous vous proposerons une démonstration aux Fontenils le dimanche 7 septembre.

À très bientôt.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Élodie ROVOT

Trésorier : Jean-Pierre GENTY

Secrétaire : Catherine GUIBERT

NOUS CONTACTER

Site Internet : www.taichichuan-tavers.fr

Mail : info@taichichuan-tavers.fr

Tél. : 06 80 50 40 95

LES COURS

TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS

- 📅 Cours les lundis : 17h30 Qi Gong, 18h15 Tai chi chuan
- 📅 Cours les mercredis : 18h30 Qi Gong, 19h15 Tai chi chuan, 20h00 Cours pour pratiquants avancés
- 2 cours d'essai sont proposés gratuitement pour découvrir ces disciplines.



Valimage

Photo & Vidéo

Les activités de Valimage ont pour objectif de rendre la culture de l'image accessible à tous, de valoriser la créativité et de favoriser la participation active de chacun, quels que soient l'âge, l'origine ou la situation sociale : ateliers, projections-débats, créations collectives, rencontres avec des professionnels de l'image invitent à expérimenter, à échanger et à construire ensemble une culture visuelle partagée.

Au sein de la Maison ligérienne de l'Image, elles sont organisées en 3 parties transversales :

Une offre à destination des amateurs avec :

Pour les adultes et les adolescents :

- **Un atelier Photo mensuel**, en soirée un vendredi par mois : espace de partage de pratique, de discussion collective autour des photos de chacun, de découverte d'œuvres d'artistes, de projets collectifs.
- **Des ateliers d'initiation au tirage argentique** : développement de film, tirage sur papier photo dans le laboratoire N&B.
- **Un stage de 4 journées**, au rythme annuel, animé par l'artiste accueilli en résidence. Cette année, le thème retenu est « L'individu dans la cité » et l'animation est assurée par Alban Lécuyer.

Pour le jeune public des Centres et Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes :

- **Des ateliers de réalisation de courtes vidéos créatives** pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité, encadrés par un réalisateur professionnel. Cette année, 5 centres de loisirs ont travaillé sur le thème de « La faune du sol » durant 2 journées avec l'accompagnement de l'artiste Guillaume Mariotti.

Une offre à destination des artistes professionnels :

3 artistes viennent de terminer leur résidence à Tavers :

- **Alban Lécuyer**, artiste visuel, réalise « Downtown Matador », une recherche mêlant photographie et vidéo à partir des travaux de reconversion de l'ancien

abattoir de Beaugency.

- **Thibault Brunet**, photographe, réalise "Territoire Exutoire", fac-similé vidéoludique du Loiret, entre Tavers et Meung-sur-Loire, numérisé avec précision pour enregistrer notre territoire.

- **Guillaume Mariotti** réalise « Élémentaire mon cher sol », rendre visible l'invisible de nos à travers une œuvre audio-visuelle mêlant images réelles et animation traditionnelle en peinture sur verre.

Une offre à destination de toute la population

- **Des rencontres-débat** avec ces artistes accueillis en résidence : des temps de partage sur leur processus de création, depuis l'idée et l'intention jusqu'à la production finale confrontée à la réalité du terrain.
- **Des expositions** avec cette année, l'exposition « Downtown Matador » de Alban Lécuyer, à l'Eglise Saint Etienne à Beaugency du 10 mai au 22 juin.
- **La 2^{ème} édition du Parcours photographique « Superpause »** dans l'espace naturel extérieur de Tavers dont la programmation est, à l'heure de l'écriture de cet article, en cours de conception.

La volonté de Valimage est que cette Maison ligérienne de l'Image soit la maison de tous, aussi bien ceux qui pratiquent que ceux qui simplement s'intéressent ou ont envie de mieux connaître cet art photographique. Ce projet associatif et de lieu ouvert vient d'obtenir la reconnaissance d'intérêt communautaire et est soutenu par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

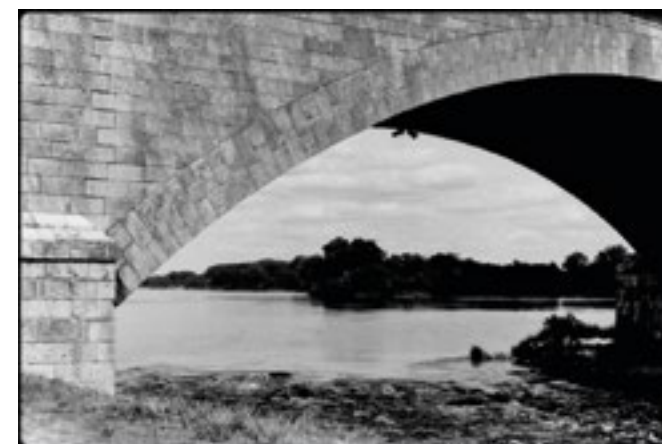


NOUS CONTACTER

Éric Chevalier
Tél. : 06 64 02 59 76
Mail : eric.chevalier45@gmail.com
Site : www.valimage.fr

LIEU D'ACTIVITÉ

Maison ligérienne de l'Image
7, avenue Jules Lemaître - Tavers
(bâtiment de l'ancienne école de garçons)



L'atelier d'initiation au tirage argentique propose de découvrir la photographie traditionnelle, de la prise de vue sur film noir et blanc jusqu'au tirage papier en laboratoire. Il s'adresse à toute personne souhaitant comprendre et expérimenter le processus argentique, sans prérequis nécessaire. Après une sortie en groupe pour des prises de vues en extérieur, chacun développe son film « à la main », réalise une planche contact de lecture et participe à l'analyse collective des images en vue de sélectionner les meilleures à agrandir.



Exemple d'une planche contact à partir d'un film Noir et Blanc de 24 poses.

Yoga et Bien Être

Notre association «Yoga & bien-être», fondée en 2003 compte une cinquantaine d'adhérents, elle propose des cours hebdomadaires de yoga et de relaxation accessibles à tous, indépendamment de l'âge ou de la condition physique.

Les cours sont ouverts à tous, débutants et pratiquants confirmés. Nos séances de yoga se déroulent dans la salle de l'ancienne école rue Jules Lemaitre à Tavers, un parking attenant vous facilite le stationnement.

Les cours combinent des postures dynamiques et statiques, suivant une progression qui prépare progressivement le corps à chaque mouvement. Une attention particulière est portée à la respiration tout au long de la pratique. Chacun est encouragé à adapter la pratique du yoga à ses propres capacités et préférences.



Suzana, notre professeure de yoga «certifiée Yoga Alliance International» vous surprendra par sa capacité à construire des cours attractifs, variés et adaptés au niveau des participants. Nos cours en petits groupes d'une douzaine de personnes offrent un équilibre entre l'attention personnalisée d'un cours individuel et la dynamique d'un cours collectif, ce qui permet à nos participants de bénéficier d'une atmosphère intime et conviviale proche d'un enseignement individualisé. Les cours durent 1h15mn. Outre les bienfaits physiques, la pratique du yoga favorise également le bien-être mental. De plus, nos participants peuvent intégrer les techniques de yoga dans leur

routine quotidienne entre les séances collectives avec le professeur. «Yoga & bien-être» organise également des événements ponctuels comme la galette des rois, favorisant les échanges sur différents aspects de la pratique du yoga.

Adhésion: Nous proposons 2 formules, la carte de 10 séances ou l'abonnement annuel. Nous proposons également une séance découverte gratuite avec prêt du matériel.

Le tarif des inscriptions en cours de saison se fait au prorata temporis.

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 débiteront début juillet.

Agenda hebdomadaire :

- Lundi de 10h00 à 11h15
- Mardi de 10h30 à 11h45
- Mardi de 18h45 à 20h00
- Mercredi de 20h00 à 21h15

(Veuillez noter que ces horaires sont susceptibles de changer à partir de septembre en fonction des demandes.)

Pour plus d'informations et pour consulter nos différents forfaits, veuillez visiter notre site web : <http://yoga-tavers.eu/> (ou effectuez une recherche en tapant «yoga Tavers» dans votre moteur de recherche). Vous pouvez également utiliser le QR code.

Où pour nous contacter directement :

Jacky : 0652920363

Jim : 0648350706

Nous serons présents en septembre au Forum des associations de Tavers « Pleins feux sur les Fontenils », où nous répondrons à toutes vos questions et prendrons les inscriptions pour la nouvelle saison.



Notre site web



De gauche à droite : Jacky, Pauline, Jim.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jacky Menand

Secrétaire : Jim Ogg

Trésorière : Pauline Seignoux

NOUS CONTACTER

Jacky : 06 52 92 03 63

Jim : 06 48 35 07 06



SAISON THÉÂTRALE DU **Cado**

2025-2026

Le CADO (Centre national de création Orléans-Loiret) propose une formule d'abonnement pour trois spectacles avec transport aller/retour inclus par car.

- Cette formule d'abonnement est réalisée depuis de nombreuses années grâce au partenariat avec le Conseil Général du Loiret.
- Pour Tavers, le départ se fera le vendredi soir avenue Jules Lemaître en face de l'ancienne école.
- La déléguée CADO pourra vous donner de plus amples renseignements :
tél. : 02 38 44 80 58 ou 06 87 57 32 36
courriel : roland.milhau@neuf.fr
- Des plaquettes de présentation sont disponibles en Mairie.

• Vous pouvez trouver également cette plaquette en téléchargement sur le site du CADO : <https://www.cado-orleans.fr/saison-2025-2026/>

• Le CADO propose également trois autres spectacles dont la description se trouve dans la plaquette de présentation.

• Pour la saison 2025/2026, les pièces présentées dans le cadre de l'abonnement 3 pièces avec transport seront :

• **En Octobre 2025** : « Le roi se meurt » d'Eugène Ionesco, une création du CADO avec une mise en scène de Christophe Lidon, directeur du CADO.

• **En Janvier 2026** : « C'est pas facile d'être heureux quand on va mal » de Rudy Milstein, mise en scène Rudy Milstein et Nicolas Lumberras.

• **En Mars 2025** : « La famille » de et mis en scène par Samuel Benchetrit.



Veille Animalière

**CENTRE DE SOINS
BEAUVAL NATURE**

ENVIE D'AGIR POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ?

Vous avez du temps libre et un véhicule :
devenez **"BÉNÉVOLE RAPATRIEUR"** pour aller récupérer des animaux auprès de découvreurs qui ne peuvent se déplacer jusqu'au Centre de Soins, situé à Saint-Aignan-sur-Cher.

Vous souhaitez vous impliquer au plus près des animaux :
devenez **"BÉNÉVOLE SOIGNEUR"**, pour assister notre équipe dans ses tâches quotidiennes : nettoyage, préparation des repas, distribution...

Vous êtes BRICOLEUR :
venez exercer vos talents en construisant des abris, des enrichissements, des structures pour nos petits protégés !

Aucune formation spécifique n'est demandée : **DU TEMPS ET DE LA BONNE VOLONTÉ SUFFICIENT !**

Contactez-nous via l'adresse mail : benevolat.cds@beauvalnature.org et nous vous transmettrons toutes les informations utiles.

Faites un don au **CENTRE DE SOINS BEAUVAL NATURE**, rendez-vous sur notre site internet :

SUIVEZ-NOUS !
Centre de soins Beauval Nature
Rue Simone Veil
41 110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER
centredesoins@beauvalnature.org



Nos partenaires


Réflexologie plantaire
Réflexologie pédiatrique
Auriculothérapie
Massage métamorphique
Magnétisme
Audrey Pinel
 38, rue du Change 45190 Beaugency
 Sur rendez-vous au 06 26 22 27 49


Antony GREGOIRE
 Electricité générale - neuf et rénovation
 Installation - Dépannage
 1 bis rue du Clos Bordeaux - 45190 TAVERS
 www.ag-lec.fr
 antonygregoire@ag-lec.fr
 06 82 84 19 90


SOS GUÊPES FRELONS
 45 43
 DESTRUCTION NIDS DE GUÊPES, FRELONS
 EUROPÉENS ET ASIATIQUES
 RAPIDITÉ 7J/7J EFFICACITÉ PROFESSIONNALISME
 06 81 60 62 17

Lucina Ruas
 Couturière-Retoucheuse

 06 75 35 59 89
 lucinaruas1971@hotmail.com
 TAVERS - 45190

ISABELLE de SAINT OURS
 &
 LINDA ROSSIGNOL

 CAFECHÉZELLES
 19 rue des eaux bleues
 45190 - Tavers
 02.18.88.98.71
 reservation@cafechezelles.fr
 contact@cafechezelles.fr
 www.cafechezelles.fr

Ets Jean François VENOT
 Motoculture de Plaisance
 "neuf & occasions"

 Zone Industrielle de Tavers
 10, Route Nationale "152"
 45190 TAVERS
 Tél. 02 38 44 56 06
 Fax 02 38 48 40 91
 venot.jeanfrancois@wanadoo.fr


 Conseillère en Apithérapie et Magnétothérapie
 Réflexologue (palmaire, plantaire, crânienne et visage).
 Pour tout renseignement et rendez-vous :
 Angélique Villermet : 06-84-94-71-81
 @ : magnetix45@gmail.com
 45190 TAVERS
 Votre bien-être au naturel

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ENTRETIEN

MONTÉNERGIE
 12 RUE DES SOEURS
 45190 TAVERS
 06,73,01,29,98 02,38,23,42,99
 montenergie@hotmail.com
 www.montenergie.com

La Truffe de
Taupanne

 Cyril Billard
 06 48 73 13 64
 csm45190@gmail.com
 45190 - TAVERS

L'INSTITUT Essenti'Elle Beauté change de propriétaire
 Ouverture le vendredi 7 Mars 2025

 6 Rue des Gravellevres 45190 Tavers


Alexandre
 Plomberie / Chauffage / Salle de bains
 07 70 43 91 07
 45190 TAVERS
 alexandre.remadié-6821@gmail.com

Tiffany Matenet-Dezues
 Accompagnante à la parentalité
 06.20.69.22.10
 ocoeurdenosmerevelles@gmail.com
 @o_cœur_de_nos_merevelles
 facebook.com/OCoeurdenosMerevelles/


A'PIQUE
 DESTRUCTEUR
 NID DE GUÊPES & NID DE FRELONS
 06.70.96.98.00
 *CERTIFIÉ
 Entreprise / Particulier
 Yanick COUDIERE
 https://desinsectisation-apique.fr/
 Siret : 897486987 00024


COUVERTURE BODIN
 Tous travaux de couverture
 Zinguerie Démoussage
 Isolation Plaquisterie
 Chemin de Marpau - 45190 Tavers
 Tél. 09 67 88 45 64 - 06 16 46 13 94
 www.facebook.com/jbaptistebodin/

HC LAVAGE AUTO
 PARKING LECLERC TAVERS
 3 pistes HP
 (dont 1 piste Utilitaires et Camping-cars)
 2 Portiques multiprogrammes
 4 Aspirateurs
 Un service de lavage (6J/7)
 24H/24H 7J/7J
 NOMBREUX PRODUITS
 DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE
 02 38 44 18 26

ENTREPRISE LEJEUNE
 COUVERTURES
 CHARPENTES
 ZINGUERIE
 Neuf & Rénovation
 Z.A. Les Portes de Tavers - 45190 TAVERS
 Tél : 02 38 44 74 14 - Fax 02 38 22 08 40
 www.entrepriselejeune.com

ENVIE DE COMMUNIQUER SUR VOTRE ENTREPRISE ?
 Contactez la Mairie de Tavers au 02 38 44 53 97



HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :
Tous les matins de 9h à 12h et
les mardi, jeudi et vendredi
après-midi de 14h à 16h30.
Tél. : 02 38 44 53 97

